

**Abonnement saison printemps-été 2020 – CONTRAT LEGUMES PANIER « MOYEN »**

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**A.M.A.P du Bocage**

**amapbocagestmalo@gmail.com**

*Siège social : Maison des Associations 40 ter, square des Caraïbes 35400 ST MALO*

Je, soussigné(e) .....,  
membre adhérent de l'AMAP du Bocage à jour de ma cotisation pour l'année 2020, souscrit un  
abonnement pour la **saison printemps été 2020 (27 semaines)** d'un montant total de  
**353,70€ , le panier moyen est à 13,10 €.** Je m'inscris dès maintenant pour assurer au moins

**quatre permanences distribution** (voir feuille correspondante).

Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides,  
disponibles à mesure qu'ils mûrissent, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire.  
Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de  
l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que  
je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

**Modalités de règlement :** (cochez la case correspondante)

- 1 règlement : **353,70 € le 1er Avril 2020**
- 2 règlements : **176,85 € les 1er Avril et 1er juillet 2020**
- 3 règlements : **117,90 € les 1er Avril, 3 Juin et 5 Août 2020**
- autres modalités : discussion au cas par cas avec le coordinateur et l'agriculteur.

Les chèques sont libellés à l'ordre de «**EARL La Petite Claye des champs**». (pour les membres adhérents  
prenant un abonnement en cours de saison , seront déduits du montant les distributions passées)

**Partage de la récolte :**

Tous les MERCREDIS hors vacances des agriculteurs, **du 1er Avril au 30 Septembre 2020**, entre  
**18h30 et 19h30, 2 allée de la Goëlette, salle Théophile Briant à St Malo.** Les vacances du producteur  
(incluses dans l'abonnement - 2 semaines) seront indiquées à l'avance à chaque membre abonné.

Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable distribution et conviens avec lui  
d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à ..... Signature de l'adhérent Signature du producteur  
le.....

**Abonnement saison printemps-été 2019 – CONTRAT LEGUMES PANIER« MOYEN »**

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**A.M.A.P du Bocage**

**amapbocagestmalo@gmail.com**

*Siège social : Maison des Associations 40 ter, square des Caraïbes 35400 ST MALO*

Je, soussigné(e) .....,  
membre adhérent de l'AMAP du Bocage à jour de ma cotisation pour l'année 2020, souscrit un  
abonnement pour la saison **saison printemps été 2020 (27 semaines)** d'un montant total de  
**353,70€ , le panier moyen est à 13,10 €.** Je m'inscris dès maintenant pour assurer au moins

**quatre permanences distribution** (voir feuille correspondante).

Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides,  
disponibles à mesure qu'ils mûrissent, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire.  
Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de  
l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que  
je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

**Modalités de règlement :** (cochez la case correspondante)

- 1 règlement : **353,70 € le 1er Avril 2020**
- 2 règlements : **176,85 € les 1er Avril et 1er Juillet 2020**
- 3 règlements : **117,90 € les 1er Avril, 3 Juin et 5 Août 2020**
- autres modalités : discussion au cas par cas avec le coordinateur et l'agriculteur.

Les chèques sont libellés à l'ordre de «**EARL La Petite Claye des champs**». (pour les membres adhérents  
prenant un abonnement en cours de saison , seront déduits du montant les distributions passées)

**Partage de la récolte :**

Tous les MERCREDIS hors vacances des agriculteurs, **du 1er Avril au 30 Septembre 2020**, entre  
**18h30 et 19h30, 2 allée de la Goëlette, salle Théophile Briant à St Malo.** Les vacances du producteur  
(incluses dans l'abonnement - 2 semaines) seront indiquées à l'avance à chaque membre abonné.

Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable distribution et conviens avec lui  
d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à ..... Signature de l'adhérent Signature du producteur  
le.....